



**Marc
Mossalgue**



« Nous donnons à chacun la possibilité de valoriser les ressources de son territoire »

► À Cormeray, près de Blois (Loir-et-Cher), le collectif Blais'Watt, labellisé Énergie partagée en 2019, a inauguré en mai dernier l'installation de 500 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit du chai d'un viticulteur bio. Le compteur indique la production d'énergie, estimée à 110 MWh par an, l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 32 foyers.



COMMENT LES AIDER

En proposant un projet sur son territoire à l'un des animateurs régionaux; en finançant des projets avec l'achat d'actions (non cotées) d'Énergie partagée Investissement (label Finansol, taux de rendement de 4 %). Renseignements sur energie-partagee.org

La crise énergétique souligne plus que jamais l'importance de la démarche d'Énergie partagée, unique interlocuteur en France pour les citoyens désireux de produire leur énergie verte localement. « Depuis la création de l'association en 2010 et la constitution de son outil d'investissement en 2011, nous avons déjà accompagné et labellisé 280 projets, dont 182 sont en fonctionnement, couvrant les besoins annuels en électricité – hors chauffage – de 917 000 personnes », explique Marc Mossalgue, porte-parole du mouvement. Encouragées par la loi de 2015 sur la transition énergétique, les initiatives citoyennes se multiplient et « l'ambition du ministère d'atteindre 1000 projets en 2028 semble réaliste », estime-t-il. Des cinq ressources développées, le solaire photovoltaïque arrive largement en tête (223 des 280 projets), devant l'éolien (35),

le bois-énergie (10), suivi par l'hydroélectricité (6) et la méthanisation (6).

Créer des cercles vertueux

L'association conjugue les piliers du développement durable: implication citoyenne, lien social, ancrage local, protection de la planète, financement solidaire... « Nous espérons contribuer à l'évolution des mentalités et favoriser un futur rassurant. Que ce soit en donnant à chacun la possibilité de valoriser les ressources de son territoire sans abîmer l'environnement ou en proposant une épargne qui donne du sens à ses placements. » En onze ans, près de 31 000 actionnaires ont confié plus de 70 millions d'euros à Énergie partagée investissement. « Il est toujours temps de créer des cercles vertueux pour des lendemains heureux! » Et pour y arriver, l'association démontre que la meilleure énergie à partager est humaine. **F.M. ●**